

Pour lutter contre les inégalités

État des lieux

La société française est traversée par nombre d'inégalités. Celles liées aux revenus et celles liées au genre font sans doute partie des inégalités structurelles fortes qui traversent le plus massivement la société.

Les revenus

Les inégalités de revenus se sont accrues au cours des dix dernières années, le revenu annuel moyen des 10% les plus modestes a progressé de 13,7% entre 1998 et 2008, celui des 10% les plus riches a augmenté de 27,3%. La situation familiale ou celle au regard de l'emploi constituent des facteurs sociaux aggravants. Ainsi, si les familles monoparentales ne représentent que 7% des ménages, elles composent 20% des ménages pauvres. Non seulement, leur exposition au risque de la pauvreté est trois fois supérieure à celle des autres compositions familiales mais elles connaissent une pauvreté plus intense.

Le taux de pauvreté des chômeurs est 2,8 fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population en 2008 contre 2,4 fois en 1996. Parallèlement au chômage de longue durée, se développe un chômage récurrent lié au développement de l'emploi précaire, peu qualifié, peu rémunéré et n'assurant pas l'intégration sociale de ceux qui les occupent.

Le nombre de travailleurs pauvres, concentrés dans certains secteurs (hôtellerie, restauration, commerce, nettoyage) augmente très rapidement : 1,55 million en 2003, 2 millions aujourd'hui.

Les inégalités hommes-femmes

En 2008, 84 % des femmes sont actives, en emploi ou au chômage, contre 96% des hommes.

Les femmes, plus diplômées globalement, ne bénéficient pas des mêmes



conditions d'emploi dans l'entreprise : elles sont plus souvent recrutées à temps partiel et sur des contrats à durée déterminée.

Dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel, leur rémunération brute totale moyenne est inférieure de 27% à celle des hommes. Dans ces mêmes entreprises, seulement 15 % des femmes y sont cadres contre 23% des hommes. Elles perçoivent alors, en moyenne, un salaire horaire de 20% inférieur à celui de leurs homologues masculins.

Très présentes dans le secteur non marchand, les femmes y représentent près de 2 embauches aidées sur 3 alors que, dans le secteur marchand, l'emploi aidé profite davantage aux hommes.

Les demandeuses d'emploi sont sous-représentées à l'entrée dans l'ensemble des dispositifs ciblés de la politique de l'emploi

Les femmes connaissent un déroulement de carrière beaucoup moins linéaire impactant par conséquent le niveau de leurs retraites. ■



Propositions de l'UNSA

- L'impôt est un outil indispensable pour faire vivre la solidarité nationale. Une refonte complète de la fiscalité est indispensable pour refaire de l'impôt un outil de redistribution efficace et juste, au service de tous les citoyens.
- Les richesses créées dans l'entreprise doivent être plus justement réparties. Pour l'UNSA, des accords annuels doivent être négociés entre partenaires sociaux afin d'assurer une meilleure répartition entre salaire et dividendes.
- L'universalité des droits doit rester un principe fondamental de notre modèle social, chacun contribuant selon ses moyens et recevant selon ses besoins. L'architecture des prestations familiales doit être revue : mesures spécifiques pour les foyers monoparentaux, indexation des prestations sur les salaires et non sur les prix ou la croissance, révision des seuils de déclenchement pour éviter l'exclusion.
- Le Service public, au service de tous et plus particulièrement des plus fragiles, est le garant de l'égalité devant des droits fondamentaux. Son maintien, son développement et son adaptation aux évolutions de la société sont impératifs.
- Des négociations à tous les niveaux entre les représentants des employeurs (privés ou publics) et ceux des salariés doivent fixer des objectifs clairs pour rendre effectifs les textes et règlements en matière d'égalité femmes-hommes.
- Afin de faciliter la conciliation entre vies personnelle, familiale et professionnelle, il est indispensable de mettre en place un droit à la formation spécifique pour aider au retour à l'emploi après des congés parentaux, de renforcer la politique d'accueil des jeunes enfants pour que chaque famille puisse trouver une solution de garde adaptée. ■

La problématique de l'UNSA

Pour l'UNSA, les inégalités, dont les effets cumulatifs sont, de surcroît, aggravants, minent la société et sa cohésion. Au-delà des affirmations de principe et sans sous-estimer le poids des préjugés, il s'agit de les saisir à bras-le-corps pour les faire reculer résolument.

Les droits sociaux sont des remparts contre les effets du libéralisme économique et ont pour objectif de réaliser la fraternité. Il convient donc de s'interroger sur les politiques publiques : parviennent-elles à donner des chances égales aux citoyens ? Sinon comment les corriger ? Il convient aussi de s'interroger sur les pratiques des entreprises et, par la négociation, de définir et mettre en œuvre concrètement les actions visant à réduire les inégalités. ■